

ASSOCIATION « LA FERME A TREMARGAT »

Guillerbot

22110 TREMARGAT

TEL : 02 96 24 51 42 – Mail : tremargat@wanadoo.fr

Site : www.lafermeatremargat.fr

SÉJOUR CENTRE DE VACANCES

FICHE D'INSCRIPTION

L'enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Sexe : F ou M

Le séjour

Titre :

Dates: du au

Le responsable légal de l'enfant

- Père - Mère –Tuteur (entourer l'un des 3 choix)

Nom:.....Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. Domicile : Travail :

Port père :E-mail :

Port mère : E-mail :

N° Allocataire CAF :

(Merci de mettre une flèche devant l'adresse mail que nous utiliserons pour vous envoyer des informations et veillez à l'écrire distinctement pour éviter toute erreur).

Lieu de résidence, si différent, du responsable (famille d'accueil, lieu de vie)

Nom:.....Prénom :.....

Adresse :.....

Tél. Fixe :Portable : E-mail :

Règlement

Le règlement se fera le jour de l'arrivée.

Pour les aides : **joindre les justificatifs originaux de prises en charge à la fiche d'inscription**

Bons CAF acceptés selon conventionnement.

Pour toutes informations, nous contacter.

ATTENTION, toutes aides des organismes tiers refusées au paiement partiel ou total du prix du séjour seront refacturées au responsable légal.

Je souhaiterais recevoir une facture : **OUI – NON**

Assurance

Assurance couvrant les vacances de votre enfant ? OUI - NON : Laquelle ?

A joindre au dossier d'inscription une copie de l'assurance responsabilité civile de votre enfant.

Attestation

- J'atteste qu'il n'y a aucune contradiction pour mon enfant à pratiquer les activités du Centre de Vacances.
- J'autorise mon enfant à participer aux différentes activités du séjour.

A, le

Signature des parents :

Autorisation

En cas d'urgence, j'autorise la Directrice à prendre les dispositions nécessaires pour faire hospitaliser, anesthésier, opérer mon enfant.

A, le

Signature des parents :

Documents à joindre à la fiche d'inscription

- Attestation d'Assurance Responsabilité Civile Individuelle de l'enfant.
- Fiche Sanitaire de Liaison (Recto/Verso) et photocopie du carnet de vaccinations obligatoires à jour ou justificatif de contre indication médicale.
- Justificatifs d'aides : CAF, CE, Mairie....
- Acompte 150 euros
- Autorisation parentale si les responsables légaux ne viennent pas chercher l'enfant le jour du départ mais une autre personne.
- Pour le camps ados : L'attestation au test d'aisance aquatique (Pour faire passer ce test, renseignez-vous auprès de votre piscine habituelle).

Conditions Particulières d'Inscription :

TARIF ET REGLEMENT

Le tarif comprend : l'hébergement, les repas, les activités, et l'encadrement.

Païement possible en plusieurs fois.

Le règlement du séjour se fera au début des vacances de votre (vos) enfant(s).

AIDES AUX VACANCES

Les organismes suivants peuvent, sous certaines conditions, verser des aides pour couvrir une partie du solde du montant du séjour : Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Comités d'Entreprise, services sociaux, associations caritatives (renseignez-vous), ANCV (chèques vacances acceptés).

Merci de joindre les justificatifs originaux de prises en charge à la fiche d'inscription.

ANNULATION

- L'organisateur se réserve le droit, si les circonstances l'exigent ou si le nombre d'inscrits est insuffisant, de modifier ou d'annuler un séjour.

- Si la famille souhaite annuler le séjour, l'acompte ne sera pas restitué.

- Si un départ se produit lors du séjour, le tarif devra être payé dans sa totalité.

RÉCLAMATION

En cas de perte, de détérioration, de vol d'affaires personnelles, d'objets de valeur, d'espèces, l'association se dégage de toutes responsabilités.

FRAIS MÉDICAUX

En cas de frais médicaux engagé durant le séjour de l'enfant, c'est à la famille de régler ces frais.

UTILISATION DE L'IMAGE

L'association « La Ferme à Trémargat » se réserve le droit d'utiliser les photos prises lors de ses séjours, à des fins de communication et pour illustrer ses brochures et ses documents de présentation, sauf avis contraire de ses parents ou de son représentant légal. Dans ce cas, il vous suffit de nous en informer par un document signé de votre part.

COMMUNICATION PARENT/ENFANT

Nous souhaitons qu'en dehors de l'urgence, il n'y ait pas de contact téléphonique (donc pas de téléphone portable). D'une part, cela peut couper le séjour de l'enfant et d'autre part c'est très difficile à gérer dans le cadre d'un séjour de groupe. Pensez plutôt au courrier pour donner ou prendre des nouvelles !!

EFFETS PERSONNELS

Les parents seront vigilants à bien vérifier, le jour du départ, si les affaires de leur(s) enfants sont bien réunies et de regarder parmi les affaires oubliées. Nous conseillons à ce titre de marquer les affaires de vos enfants. Nous ne renvoyons pas d'affaires oubliées et toutes ces affaires seront envoyées 1 mois après le séjour à une association caritative.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

La directrice recevra les parents le jour d'arrivée pour vérifier que le dossier d'inscription est complet et pour le règlement du séjour. Le jour du départ pour vous rendre la fiche sanitaire de liaison et une facture si vous en avez besoin.

ACCEPTATION

La participation à l'un des séjours décrits implique la pleine et entière acceptation des présentes conditions et informations générales.

A, le

Signature des parents :